

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°4 OCTOBRE - DÉCEMBRE 2022



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Ce trimestre, les niveaux de fond et de pointe sont stables sur l'ensemble du réseau avec toujours des valeurs élevées à la station des Utilités qui a connu 1 dépassement de la valeur limite horaire pour la protection de la végétation avec une moyenne horaire glissante maximale de 709 µg/m³ et 1 dépassement de la valeur limite journalière avec 278 µg/m³ en moyenne journalière.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	1	2	33
Moyenne horaire maximale	62	58	709
Moyenne journalière maximale	17	18	278
Dépassement VLHPE		0	1
Dépassement VLJPE		0	1
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont stables ce trimestre à la Base Vie et restent très inférieurs aux valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	3		
Moyenne horaire maximale	34		
Moyenne journalière maximale	15		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Les niveaux de fond et de pointe en oxydes d'azote sont stables à la Forêt Nord. Aux Utilités, les valeurs de pointe sont en hausse ce trimestre.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		1	11
Moyenne horaire maximale		42	453
Moyenne journalière maximale		14	148

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Les concentrations de pointe en poussières fines PM₁₀ sont en baisse par rapport au trimestre précédent à la Base Vie et à Forêt Nord. Aux Utilités, les niveaux sont en hausse ce trimestre, sans toutefois occasionner de dépassement des valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	11	8	14
Moyenne horaire maximale	38	34	107
Moyenne journalière maximale	28	25	49.9
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	0

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽¹⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽²⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an